



Les inscriptions **des vacances d'hiver** pour les **accueils de loisirs** enfants ouvrent bientôt. Voici tout ce qu'il faut savoir pour ne rien manquer :

 **Les Inscriptions s'effectuent en ligne à partir du mardi 20 janvier à 19h** sur votre **portail pour les familles domiciliées aux Sables d'Olonne** (Centre-ville, La Chaume, Le Château d'Olonne et Olonne sur Mer).

Pour les familles non domiciliées aux Sables d'Olonne, les inscriptions seront ouvertes **à partir du mardi 27 janvier 19h00**.

Comment s'inscrire ?

1. **Vérifiez votre fiche famille** : Assurez-vous qu'elle est **complète et validée** sur le portail famille. Si elle apparaît en rouge, c'est qu'elle n'est pas à jour, les inscriptions seront bloquées.
2. Allez dans le menu « **Mes inscriptions** » > sélectionnez le centre de loisirs souhaité.
3. Cocher la ou les semaines souhaitées puis cliquez sur continuer (vous pouvez sélectionner plusieurs semaines en une seule étape).

S'il n'y a pas de place disponible, vous pouvez inscrire votre enfant sur liste d'attente via le portail (« contacter le service »).

 Afin de garantir le traitement de votre demande dans les meilleurs délais, nous vous invitons à mettre à jour votre dossier avant l'ouverture des inscriptions. Par ailleurs, **le règlement intégral des factures en cours est une condition obligatoire pour valider votre inscription**.

Besoin d'annuler ?

Pour les vacances d'hiver 2026, annulation possible jusqu'au lundi 2 février minuit.

Passé ce délai, la semaine sera facturée, sauf en cas d'absence justifiée (maladie, événement familial grave) – justificatif à fournir sous 8 jours.

Un problème ? Une question ?

- Contactez-nous directement via le portail famille (« Contacter le service »).
- Ou appelez l'accueil du service Éducation Jeunesse : **02 51 23 00 12** ou **02 51 23 16 79**.

 **Astuce** : Une file d'attente virtuelle peut se former à l'ouverture des inscriptions pour fluidifier les connexions. Restez connecté-e sans actualiser la page, et votre tour viendra automatiquement. Pensez également à bien vous déconnecter du portail lorsque vous avez terminé l'inscription.

Le service Éducation Jeunesse est là pour vous accompagner. N'hésitez pas à nous solliciter !